

FCP de droit français

HMG GLOBETROTTER

RAPPORT ANNUEL

au 30 décembre 2022

Société de gestion : HMG Finance
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux comptes : KPMG AUDIT

HMG Finance - 2 rue de la Bourse - 75002 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	7
5. Certification du Commissaire aux Comptes	11
6. Comptes de l'exercice	15
7. Annexe (s)	38
Caractéristiques de l'OPC (suite)	39

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HMG GLOBETROTTER

PART I (Capitalisation) FR0010201459

Ce Fonds est géré par HMG FINANCE FRANCE

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion du Fonds, qui est un Fonds Commun de Placement, est de surperformer sur une durée de placement recommandée de 5 ans l'indice de référence MSCI All Country World Index (libellé en euro et dividendes nets réinvestis) qui représente les marchés d'actions mondiaux, en investissant sur les marchés d'actions internationales. Il ne s'agit pas d'un Fonds indiciel, et le gérant ne cherchera pas à répliquer la composition de l'indice. Le Fonds pourra s'en éloigner fortement tant dans sa composition que dans sa performance.

Ce Fonds est géré de façon active et discrétionnaire.

Pour atteindre son objectif, le Fonds est exposé entre 60% et 100% en actions et/ou valeurs assimilées toutes tailles de capitalisation confondues, émises par des sociétés cotées dans le monde, y compris les marchés des pays émergents.

Dans l'hypothèse où le compte espèce serait débiteur, l'exposition aux actions pourrait atteindre 110% maximum mais ce type de configuration ne saurait persister dans la durée. L'exposition aux actions de petites capitalisations pourra donc atteindre 110% de l'actif net. Les sociétés cibles sont des sociétés françaises ou européennes dont l'activité s'exerce essentiellement à l'étranger, dans des filiales cotées à l'étranger des grands groupes français ou européens ou de sociétés dans lesquelles ces mêmes sociétés européennes ont des participations, et toutes sociétés dans lesquelles on trouve une implication européenne de nature autre que capitalistique.

Le FCP pourra être également exposé à hauteur de 20% à des sociétés américaines situées aux Etats-Unis dont l'activité s'exerce essentiellement à l'étranger, dans des filiales cotées à l'étranger des grands groupes américains ou de sociétés dans lesquelles ces mêmes sociétés américaines ont des participations, et toutes sociétés dans lesquelles on trouve une implication américaine de nature autre que capitalistique.

Afin de diversifier ses investissements, l'équipe de gestion sélectionne dans la limite de 40% de son actif net des obligations de sociétés françaises et étrangères, ainsi que des titres de créances français ou étrangers dont la notation des émetteurs pourra être à caractère spéculatif en dessous de BBB par l'agence Standard & Poor's ou agence de notation jugée équivalente.

Compte tenu de la nature de l'univers d'investissement, les allocations sectorielle et géographique peuvent évoluer de façon discrétionnaire à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipé.

Des Instruments Financiers à Terme peuvent être utilisés sans surexposition du Fonds à des fins de couverture.

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours de valorisation (avant 12h) selon les modalités prescrites dans le prospectus. Les règlements sont effectués en J + 3 (jours ouvrés).

Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Le Fonds capitalise ses revenus et ses plus-values nettes réalisées.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'exposition entre 60% et 100% de l'actif aux marchés des actions internationales explique le classement du Fonds dans cette catégorie.

Le niveau de risque de ce Fonds reflète principalement l'exposition aux marchés actions, ainsi que celui lié aux petites capitalisations sur lequel il est investi.

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Il s'agit du risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative du Fonds.

Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté de réaliser la cession de titres cotés détenus en portefeuille, en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille en raison de l'étroussure ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres. La liquidité des titres émis par les sociétés situées dans les pays émergents est faible, ce qui peut fortement impacter à la baisse le prix de cession des positions et la valorisation du Fonds, notamment en cas de rachats importants.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Néant.

3. RAPPORT DE GESTION

2022 aura, manifestement, été l'année de la géopolitique. L'offensive russe en Ukraine aura fait surgir au grand jour pour l'homme de la rue qui, jusque-là, pouvait paraître plus intéressé par l'économie que par les stratégies politiques, la nouvelle polarisation du monde. On s'aperçoit, d'un seul coup, de plusieurs choses :

- M. Poutine n'est pas le successeur de M. Eltsine et sa volonté de détente, mais le réel partisan d'un retour à l'U.R.S.S.
- La Chine qui, par mercantilisme, avait tenté depuis quarante ans d'avoir de bonnes relations avec l'Occident, pour faire émerger une classe moyenne grâce à son statut d'usine du monde, montre enfin son vrai visage en se rapprochant politiquement, voire militairement, de la Russie.
- L'attitude très ambiguë des pays émergents qui hésitent à prendre parti afin de ne pas froisser la Chine qui les finance très largement via des prêts ou par le biais de son initiative de Nouvelle Route de la Soie.
- A ce sujet, aussi, le tout récent déplacement de M. Xi dans les pays du golfe Persique et sa *realpolitik*, dans le but de sécuriser ses approvisionnements en pétrole brut ou en gaz naturel liquéfié.

L'autre sujet de l'année fut, bien sûr, l'inflation et son corollaire, les décisions de relèvement des taux par les principales banques centrales (à l'exception notable, jusqu'ici, de la Banque du Japon). La Fed a commencé à ralentir son rythme de hausse, mais a laissé entendre dans les minutes de sa réunion de décembre (publiées il y a quelques jours) qu'elle poursuivrait son durcissement jusqu'à ce que le ralentissement de l'inflation apparaisse véritablement durable. Dans cet environnement difficile, compliqué qui plus est pour l'Europe par la guerre en Ukraine, se profile le risque d'une récession pour les pays développés. Délicate équation pour la Fed ou la BCE et un équilibre très instable à maintenir. Un indicateur du fort recul de l'activité économique est le niveau des opérations de fusions-acquisitions. Elles se sont élevées en 2022, au niveau mondial, à 3 560 milliards de dollars, un chiffre en baisse de presque 40% !

Enfin, afin d'étudier de près le marché chinois et de se renseigner sur nombre de sociétés chinoises pour lesquelles il est difficile d'obtenir de l'information, HMG Finance a recours aux services d'un analyste basé à Nanjing, ville de neuf millions d'habitants, ce qui, en Chine, s'apparente à une ville de grande taille, mais dans le deuxième cercle (par rapport au premier cercle avec notamment Shanghai et ses vingt-sept millions d'habitants). Il a ainsi pu nous renseigner sur l'évolution de la situation sanitaire et économique. La fin de l'année 2022 (et le tout début de l'année 2023) ont vu la Chine s'affranchir de sa politique du zéro covid avec une liberté totale de déplacement à l'intérieur et une suppression des obligations de confinement à l'entrée des étrangers dès le 8 janvier 2023. Ainsi, la circulation aux heures de pointe dans les grandes villes a retrouvé son niveau d'avant l'épidémie. Il semble que le gouvernement cherche maintenant à obtenir une immunité collective avec la quasi-totalité de la population infectée dès la fin du mois de janvier. Il aurait pu être poussé en cela par le désir de stabilité politique, après les manifestations étudiantes d'octobre. Le problème est la saturation des services médicaux/hospitaliers, grave dans les grandes villes, mais critique dans les agglomérations de plus petite taille.

Sur cette année atypique, la performance de la part I du fonds HMG Globetrotter a été de -1,03% (-2,10% pour la part C et -3,29% pour la part D), à comparer à des reculs de 14,85% pour le MSCI Emerging Markets Net ou de 13,01% pour le MSCI All Country World Net (indice de référence du fonds). Nous pensons que cela montre que les investisseurs se sont aperçus de la valeur des sociétés fournissant l'économie locale. Que cette prise de conscience continue : c'est le vœu que nous formons pour tous ceux qui nous suivent dans cette aventure palpitante qu'est l'investissement dans le monde émergent !

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
TURKIYE GARANTI BANKASI AS	346 526,42	1 230 425,30
MURRAY&ROBERTS HOLD	1 478 214,68	
SURAMERICANA DE INVERSIONES SA		1 194 107,07
AUTO HALL	1 111 821,86	
TESMEC		1 108 362,32
HOLCIM PHILIPPINES INC	961 916,34	
WAGA ENERGY SA W/I		890 653,56
ALUMINA	855 491,44	
CERVECERIAS UNIDAS	845 442,64	
JARDINE MATHESON HOLDINGS LTD	817 347,87	

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :**

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Conformément à l'alinéa 2 de l'article 314-75-I du Règlement général de l'AMF, la politique de sélection des intermédiaires financiers assurant le service d'exécution des ordres est disponible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse www.hmgfinance.com, dans la partie Mentions légales et réglementaires.

POLITIQUE DE VOTE

Le détail des conditions dans lesquelles la société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille est précisé dans la politique de vote disponible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse www.hmgfinance.com, dans la partie Mentions légales et réglementaires, ou consultable au siège de la société.

RETROCESSION DES FRAIS DE GESTION

Dans le cadre du respect des règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille, les dispositions de l'article 41 I-53-I du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers interdisent la rétrocession à la Société de Gestion de frais de gestion ou de souscription et de rachat au titre d'investissements réalisés par cette dernière pour le compte du fonds dans les parts ou actions d'un OPCVM ou d'un fonds d'investissement.

La Société de Gestion de l'OPCVM a mis en place les mesures nécessaires pour que l'ensemble des rétrocessions soit affecté directement au fonds.

INFORMATIONS SUR LES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG) ET REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 6 (SFDR) :

Actuellement, HMG FINANCE n'intègre pas simultanément les critères ESG dans ses décisions d'investissement pour la gestion de cet OPCVM, et les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Cependant, dans une démarche d'amélioration continue, la société travaille à l'intégration de critères environnementaux et sociaux dans son analyse interne des émetteurs, s'appuyant notamment sur le guide des indicateurs extra-financiers, élaboré par l'Association Française de la Gestion financière (AFG).

La principale difficulté relative aux critères extra-financiers demeure encore la disponibilité de l'information, ainsi qu'un manque d'exhaustivité et de cohérence, concernant les petites et moyennes valeurs, au centre de l'expertise de HMG FINANCE.

L'enjeu est donc d'acquérir une information suffisamment fiable et pertinente, à la suite d'analyses internes ou externes.

Les critères de gouvernance, plus facilement quantifiables et traçables sont déjà au cœur de notre sélection de valeurs. En effet, HMG FINANCE est un investisseur de long terme qui se doit de considérer la durabilité de ses investissements, en sélectionnant des émetteurs dont la croissance contribuera à l'économie réelle au travers d'une gestion saine et transparente.

Le dialogue avec les sociétés est pour nous un élément clef d'appréciation de la gouvernance (voir à ce titre notre Politique d'engagement actionnarial), et participe à forger notre conviction avant chaque investissement.

C'est pourquoi pour l'instant, le FCP **HMG GLOBETROTTER** se conforme à l'article 6 du Règlement européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR » ou « Règlement Disclosure »).

Précision sur l'alignement du fonds à la Taxonomie : à défaut de pouvoir indiquer pour l'instant le pourcentage d'alignement du fonds avec la Taxonomie en raison de l'absence d'informations suffisantes, la société suit les préconisations de l'AMF en précisant que le pourcentage d'alignement avec la Taxonomie de l'actif net du fonds est actuellement de 0%.

INSTRUMENTS FINANCIERS DETENUS EN PORTEFEUILLE EMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITE DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'AMF, nous vous informons que le portefeuille détient 0 € d'OPC gérés par les entités du groupe.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPCVM utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPCVM sur les contrats financiers.

POLITIQUE DE REMUNERATION

Conformément aux dispositions de la directive 2014/91/UE du Parlement Européen et du Conseil concernant certains organismes de placement collectifs de fonds en valeurs mobilières (OPCVM), dite « Directive UCITS V », HMG FINANCE a mis en place une politique de rémunération pour les catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion ou des OPCVM.

Cette politique est conçue pour promouvoir des pratiques de rémunération qui soient compatibles avec une gestion saine et efficace des risques, la favorisent et n'encouragent pas une prise de risque incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des OPCVM qu'elle gère, ni ne nuise à l'obligation de la société de gestion d'agir au mieux des intérêts de l'OPCVM. Les catégories de personnel dont les activités professionnelles avaient une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion ou des OPCVM (c'est-à-dire le « personnel identifié ») sont actuellement les suivantes: les membres du Directoire, les Gérants qui assurent également la fonction de contrôle des risques financiers sur les portefeuilles gérés, et le Responsable de la conformité et du contrôle interne. La politique de rémunération est revue annuellement, et est disponible directement auprès de la société de gestion mais également sur son site internet à l'adresse www.hmgfinance.com.

Nombre de collaborateurs de HMG Finance en 2022 : 12.

Nombre de collaborateurs « personnel identifié » en 2022 : 7.

Masse salariale totale de HMG Finance sur l'exercice 2022 : 1 360 015 EUR.

Dont montant de la rémunération variable versée au titre des performances 2021 au personnel identifié : HMG FINANCE ne verse pas de rémunération indexée sur la performance des OPCVM qu'elle gère aux collaborateurs « personnel identifié », mais est susceptible de verser une rémunération variable, de manière discrétionnaire.

La rémunération des gérants de portefeuille ne prend pas en compte les incidences négatives (i) en matière environnementale puisque les critères environnementaux ne sont pas pour l'instant intégrés dans l'approche extra-financière des gérants, (ii) ni en matière sociale et de gouvernance car les critères sociaux et de gouvernance étaient déjà scrutés et intégrés dans la sélection des sociétés, sans pour autant prendre la forme d'une notation extra-financière. Il n'y a donc pas eu de changement significatif justifiant une modification des critères de rémunération des gérants.

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur de parts à l'adresse suivante :

HMG Finance
2 rue de la Bourse
75002 PARIS
E-mail : hmgfinance@hmgfinance.com

Le DICI et le prospectus complet de l'OPCVM sont également disponibles sur le site internet de la société de gestion à l'adresse www.hmgfinance.com.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement HMG GLOBETROTTER

2, rue de la Bourse - 75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif HMG GLOBETROTTER constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que certains éléments d'information nécessaires à l'accomplissement de nos diligences nous ayant été transmis tardivement, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Severine Ernest
KPMG le 28/06/2023 23:15:57

Séverine Ernest
Associée



6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/12/2022 en EUR

ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	53 705 835,14	56 164 269,43
Actions et valeurs assimilées	53 705 835,14	56 164 269,43
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	53 705 835,14	56 164 269,43
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	366 989,94	160 472,32
Opérations de change à terme de devises		
Autres	366 989,94	160 472,32
COMPTES FINANCIERS	30 149,77	18 974,21
Liquidités	30 149,77	18 974,21
TOTAL DE L'ACTIF	54 102 974,85	56 343 715,96

PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	49 318 372,07	52 984 597,38
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	37,71	7,52
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	251 527,54	717 470,13
Résultat de l'exercice (a, b)	2 297 286,41	951 097,99
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	51 867 223,73	54 653 173,02
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	102 739,37	85 669,78
Opérations de change à terme de devises		
Autres	102 739,37	85 669,78
COMPTES FINANCIERS	2 133 011,75	1 604 873,16
Concours bancaires courants	2 133 011,75	1 604 873,16
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	54 102 974,85	56 343 715,96

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 210,55	
Produits sur actions et valeurs assimilées	3 455 786,92	1 991 621,36
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	3 456 997,47	1 991 621,36
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	10 151,94	43 452,30
Autres charges financières		
TOTAL (2)	10 151,94	43 452,30
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	3 446 845,53	1 948 169,06
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 025 687,45	980 865,67
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-I) (1 - 2 + 3 - 4)	2 421 158,08	967 303,39
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-123 871,67	-16 205,40
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	2 297 286,41	951 097,99

. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010241265 - Part HMG GLOBETROTTER D : Taux de frais maximum de 2,392% TTC

FR0010201459 - Part HMG GLOBETROTTER I : Taux de frais maximum de 1,25% TTC

FR0010241240 - Part HMG GLOBETROTTER C : Taux de frais maximum de 2,392% TTC.

Commission de surperformance :

Cette commission est due en cas de surperformance, c'est-à-dire si l'augmentation de la valeur liquidative par part du fonds durant la période considérée est supérieure à l'augmentation de l'indice de référence (voir ci-dessous) pour cette même période et si – condition cumulative – elle est positive.

Cette surperformance est déterminée conformément au principe du « high water mark », qui désigne la valeur liquidative maximale historique par part du fonds (le « high water mark »). La période de performance s'étendra en principe du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année, étant entendu que si la valeur liquidative par action du fonds au 1^{er} janvier est inférieure au « high water mark », la période de performance commencera à la date du « high water mark ».

La commission liée aux résultats est calculée comme indiqué dans le tableau ci-dessus, à savoir :

- Si l'évolution de l'indice MSCI All Country World Index est positive et la performance du FCP supérieure à celle de cet indice : 10 % de la surperformance au-delà de cet indice.
- Si l'évolution de l'indice MSCI All Country World Index est positive et la performance du FCP est inférieure à celle de cet indice : néant.
- Si l'évolution de l'indice MSCI All Country World Index est positive et la performance du FCP est négative : néant.
- Si l'évolution de l'indice MSCI All Country World Index est négative et la performance du FCP est positive (supérieure à 0) : 10% de la performance du FCP.
- Si l'évolution de l'indice MSCI All Country World Index et la performance du FCP sont négatives : néant.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part HMG GLOBETROTTER C	Capitalisation	Capitalisation
Part HMG GLOBETROTTER D	Distribution	Capitalisation
Part HMG GLOBETROTTER I	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	54 653 173,02	50 121 508,15
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	7 471 368,28	7 997 288,88
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-9 414 906,87	-11 755 801,97
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 487 672,08	4 854 570,73
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 005 393,02	-1 256 362,35
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-134 592,32	-158 421,95
Différences de change	-1 211 218,91	71 062,97
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-3 381 007,43	3 842 116,70
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-1 525 636,70</i>	<i>1 855 370,73</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-1 855 370,73</i>	<i>1 986 745,97</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-19 029,18	-30 091,53
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 421 158,08	967 303,39
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	51 867 223,73	54 653 173,02

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							30 149,77	0,06
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							2 133 011,75	4,11
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	30 149,77	0,06								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	2 133 011,75	4,11								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 XOF		Devise 2 IDR		Devise 3 THB		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	5 762 097,05	11,11	4 500 015,13	8,68	4 370 764,81	8,43	36 074 557,34	69,55
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	47 078,69	0,09					186 569,91	0,36
Comptes financiers							30 149,77	0,06
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	108 511,92
	Souscriptions à recevoir	24 829,42
	Coupons et dividendes en espèces	233 648,60
TOTAL DES CRÉANCES		366 989,94
DETTES		
	Rachats à payer	1 994,58
	Frais de gestion fixe	81 199,20
	Frais de gestion variable	11 920,60
	Autres dettes	7 624,99
TOTAL DES DETTES		102 739,37
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		264 250,57

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part HMG GLOBETROTTER C		
Parts souscrites durant l'exercice	27 421	6 192 119,27
Parts rachetées durant l'exercice	-24 121	-5 481 924,27
Solde net des souscriptions/rachats	3 300	710 195,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	117 695	
Part HMG GLOBETROTTER D		
Parts souscrites durant l'exercice	252	49 230,66
Parts rachetées durant l'exercice	-328	-63 111,18
Solde net des souscriptions/rachats	-76	-13 880,52
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7 816	
Part HMG GLOBETROTTER I		
Parts souscrites durant l'exercice	0,4497	1 230 018,35
Parts rachetées durant l'exercice	-1,4200	-3 869 871,42
Solde net des souscriptions/rachats	-0,9703	-2 639 853,07
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8,9618	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part HMG GLOBETROTTER C Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part HMG GLOBETROTTER D Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part HMG GLOBETROTTER I Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Part HMG GLOBETROTTER C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 635 849,60 2,39 11 825,09 0,04
Part HMG GLOBETROTTER D Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 36 644,96 2,39 22,51

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

	30/12/2022
Part HMG GLOBETROTTER I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	341 272,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	73,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	37,71	7,52
Résultat	2 297 286,41	951 097,99
Total	2 297 324,12	951 105,51

	30/12/2022	31/12/2021
Part HMG GLOBETROTTER C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 012 067,87	314 653,14
Total	1 012 067,87	314 653,14

	30/12/2022	31/12/2021
Part HMG GLOBETROTTER D		
Affectation		
Distribution	57 916,56	18 861,88
Report à nouveau de l'exercice	45,17	38,03
Capitalisation		
Total	57 961,73	18 899,91
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	7 816	7 892
Distribution unitaire	7,41	2,39
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	5 868,95	3 491,60

	30/12/2022	31/12/2021
Part HMG GLOBETROTTER I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 227 294,52	617 552,46
Total	1 227 294,52	617 552,46

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	251 527,54	717 470,13
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	251 527,54	717 470,13

	30/12/2022	31/12/2021
Part HMG GLOBETROTTER C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	124 676,88	341 217,18
Total	124 676,88	341 217,18

	30/12/2022	31/12/2021
Part HMG GLOBETROTTER D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	7 147,75	20 829,65
Total	7 147,75	20 829,65

	30/12/2022	31/12/2021
Part HMG GLOBETROTTER I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	119 702,91	355 423,30
Total	119 702,91	355 423,30

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	63 030 722,51	71 258 036,16	50 121 508,15	54 653 173,02	51 867 223,73
Part HMG GLOBETROTTER C en EUR					
Actif net	30 382 743,97	33 401 442,27	24 579 155,04	25 948 696,52	26 133 500,60
Nombre de titres	159 163	146 407	126 333	114 395	117 695
Valeur liquidative unitaire	190,89	228,14	194,55	226,83	222,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-66,42	0,84	1,65	2,98	1,05
Capitalisation unitaire sur résultat	1,44	1,92	4,04	2,75	8,59
Part HMG GLOBETROTTER D en EUR					
Actif net	792 704,76	2 103 828,16	1 655 584,15	1 541 599,88	1 476 521,59
Nombre de titres	4 656	10 392	9 693	7 892	7 816
Valeur liquidative unitaire	170,25	202,44	170,80	195,33	188,91
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-59,23	0,77	1,44	2,63	0,91
Distribution unitaire sur résultat	0,98	1,72	3,57	2,39	7,41
Crédit d'impôt unitaire	0,35	0,397	0,407	0,438	(*)
Part HMG GLOBETROTTER I en EUR					
Actif net	31 855 273,78	35 752 765,73	23 886 768,96	27 162 876,62	24 257 201,54
Nombre de titres	14,3238	13,2986	10,3000	9,9321	8,9618
Valeur liquidative unitaire	2 223 940,14	2 688 460,87	2 319 103,78	2 734 857,34	2 706 733,19
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-772 558,27	9 637,92	19 588,31	35 785,31	13 357,01
Capitalisation unitaire sur résultat	44 591,80	51 457,57	73 360,57	62 177,43	136 947,32

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AFRIQUE DU SUD				
DELTA EMD LTD	ZAR	1 995 090		
EVRAZ - UNLISTED SHS	ZAR	20 000		
MURRAY&ROBERTS HOLD	ZAR	4 318 298	701 514,61	1,36
TOTAL AFRIQUE DU SUD			701 514,61	1,36
AUSTRALIE				
ALUMINA	AUD	1 015 000	980 333,60	1,89
TOTAL AUSTRALIE			980 333,60	1,89
AUTRICHE				
ADDIKO BANK AG	EUR	20 000	253 000,00	0,49
TOTAL AUTRICHE			253 000,00	0,49
BERMUDES				
JARDINE MATHESON HOLDINGS LTD	USD	15 700	748 774,89	1,45
TOTAL BERMUDES			748 774,89	1,45
BRESIL				
CAFE SOLUVEL BRASILIA PREF	BRL	10 000		
CIA BRASILEIRA DE DISTRIBUIC	BRL	176 000	515 993,47	1,00
CIA DE SANEAMENTO DO PA-UNIT	BRL	435 000	1 394 210,97	2,69
COELBA CIA DE ELECRICIDADE ESTADO	BRL	81 747	575 223,35	1,11
ENERGIAS BRASIL	BRL	218 475	806 079,23	1,55
TOTAL BRESIL			3 291 507,02	6,35
CHILI				
CERVECERIAS UNIDAS	CLP	150 000	934 567,98	1,80
VINA N PEDRO TARAPACA	CLP	226 323 578	1 468 593,28	2,83
TOTAL CHILI			2 403 161,26	4,63
CHINE				
GREATVIEW ASEPTI	HKD	600 000	105 163,96	0,21
TOTAL CHINE			105 163,96	0,21
CHYPRE				
GLOBAL PORT INV GDR	USD	518 000		
TOTAL CHYPRE				
COLOMBIE				
ALMACENES EXITO SA	COP	927 141	609 139,21	1,17
CONCRETO SA	COP	9 156 891	424 669,57	0,82
TOTAL COLOMBIE			1 033 808,78	1,99
COTE D'IVOIRE				
COMPAGNIE IVOIRIENNE D ELECTRICITE SA	XOF	201 627	611 682,98	1,18
NESTLE COTE DIVOIRE SA CIV	XOF	34 787	437 252,46	0,84
SOLIBRA	XOF	5 190	658 682,66	1,27
TOTAL COTE IVOIRE	XOF	132 605	383 083,76	0,74
TOTAL COTE D'IVOIRE			2 090 701,86	4,03
EGYPTE				
CREDIT AGRICOLE EGYPT	EGP	4 096 812	1 311 858,13	2,53

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GLAXOSMITHKLINE	EGP	310 439	448 389,17	0,86
SUEZ CEMENT	EGP	1 382 531	261 646,76	0,51
TOTAL EGYPTÉ			2 021 894,06	3,90
ESPAGNE				
CODERE SA	EUR	39 168	3 579,96	
GRUPO EZENTIS SA	EUR	2 085 703	186 461,85	0,36
TOTAL ESPAGNE			190 041,81	0,36
FRANCE				
ROUGIER S.A.	EUR	10 000		
TOTAL FRANCE				
GABON				
TOTALENERGIES EP GABON	EUR	10 641	1 681 278,00	3,24
TOTAL GABON			1 681 278,00	3,24
GHANA				
GUINNESS GHANA BREWERIES	GHS	860 011	161 953,20	0,31
SOCIETE GENERALE GHANA LIMITED	GHS	2 125 646	195 264,19	0,38
TOTAL PETROLEUM GHANA	GHS	1 803 000	662 502,30	1,28
TOTAL GHANA			1 019 719,69	1,97
HONG-KONG				
SWIRE PACIFIC B	HKD	525 000	669 339,78	1,29
TOTAL HONG-KONG			669 339,78	1,29
ILES CAIMANS				
ASM PACIFIC TECHNOLOGY LTD	HKD	145 000	968 714,92	1,87
DYNASTY FINE WINES GROUP LIMITED	HKD	3 166 000	133 027,61	0,26
TOTAL ILES CAIMANS			1 101 742,53	2,13
INDE				
SALZER ELECTRONICS LTD	INR	813 965	2 260 001,10	4,36
TOTAL INDE			2 260 001,10	4,36
INDONESIE				
AKASHA WIRA INTERNATIONAL TB	IDR	4 110 660	1 775 204,60	3,42
GAJAH TUNGGAL	IDR	14 102 834	475 345,49	0,91
GT KABEL INDON -A-	IDR	65 000 000	1 228 451,34	2,37
MERCK INDONESIA	IDR	3 180 100	909 178,88	1,75
PT TIGARAKSA SATRI	IDR	261 700	111 834,82	0,22
TOTAL INDONESIE			4 500 015,13	8,67
ITALIE				
TESMEC	EUR	4 536 961	636 081,93	1,22
TOTAL ITALIE			636 081,93	1,22
KENYA				
BOC KENYA LTD	KES	1 952 000	1 048 636,41	2,02
TOTAL KENYA PLC	KES	2 494 400	451 723,99	0,88
TOTAL KENYA			1 500 360,40	2,90
LIBAN				
HOLCIM	USD	16 478	478 630,12	0,92
TOTAL LIBAN			478 630,12	0,92

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LUXEMBOURG				
KOREA KOLMAR	KRW	75 406	880 038,10	1,69
TOTAL LUXEMBOURG			880 038,10	1,69
MALAISIE				
ALLIANZ MALAYSIA	MYR	198 500	597 881,39	1,15
ALLIANZ MALAYSIA BHD	MYR	687 900	2 092 438,10	4,04
DKSH HOLDINGS	MYR	744 101	704 341,33	1,35
GEORGE KENT (MALAYSIA) BHD	MYR	790 000	88 222,16	0,17
METROD HOLDINGS	MYR	1 091 200	283 175,36	0,55
TOTAL MALAISIE			3 766 058,34	7,26
MAROC				
AUTO HALL	MAD	133 500	777 498,03	1,50
CREDIT-EQDOM	MAD	2 858	217 663,61	0,41
RISMA	MAD	51 058	521 522,83	1,01
SOCIETE DES BRASSERIES DU MAROC SA	MAD	4 690	1 007 689,41	1,94
TOTAL MAROC			2 524 373,88	4,86
MEXIQUE				
Grupo Azucarero - B	MXN	1 009 000		
ORG CULTIBA SAB	MXN	1 009 000	627 295,68	1,21
TOTAL MEXIQUE			627 295,68	1,21
NORVEGE				
AVANCE GAS HOLDING LTD	NOK	30 579	173 203,92	0,33
TOTAL NORVEGE			173 203,92	0,33
PAYS-BAS				
VEON LTD	EUR	493 774	237 999,07	0,46
TOTAL PAYS-BAS			237 999,07	0,46
PEROU				
ANDINO INVESTMENT HOLDING SA	PEN	3 752 313	442 538,67	0,85
AUSTRAL GROUP SA	PEN	1 282 157	500 897,95	0,96
HIDROSTAL-INVERSION	PEN	3 127 628	153 693,68	0,30
TOTAL PEROU			1 097 130,30	2,11
PHILIPPINES				
HOLCIM PHILIPPINES INC	PHP	20 058 900	1 315 333,28	2,54
PILIPINAS SHELL PETROLEUM	PHP	3 000 000	852 456,15	1,64
TOTAL PHILIPPINES			2 167 789,43	4,18
POLOGNE				
AMBRA SA	PLN	207 608	869 237,23	1,68
KGHM POLSKA MIEDZ	PLN	24 000	649 826,44	1,25
ULMA CONSTRUCCION POLSKA SA	PLN	25 247	312 806,62	0,60
TOTAL POLOGNE			1 831 870,29	3,53
REPUBLIQUE DE COREE				
JEJU BANK	KRW	18 986	149 829,76	0,28
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE			149 829,76	0,28
ROYAUME-UNI				
CAMELLIA PLC	GBP	17 911	960 905,72	1,85

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRESNILLO PLC	GBP	37 200	378 100,42	0,73
TOTAL ROYAUME-UNI			1 339 006,14	2,58
SENEGAL				
SONATEL	XOF	152 151	3 525 681,10	6,80
TOTAL SENEGAL SA	XOF	37 705	145 714,09	0,28
TOTAL SENEGAL			3 671 395,19	7,08
SINGAPOUR				
CHINA AVIATION OIL CORPORATION	SGD	1 039 400	646 266,59	1,25
TOTAL SINGAPOUR			646 266,59	1,25
TAIWAN				
QISDA CORPORATION GDR REGS	USD	33 048	141 822,29	0,28
TOTAL TAIWAN			141 822,29	0,28
THAILANDE				
ALLIANZ AYUDHYA CAPITAL PUBLIC COMPANY LIMITED	THB	1 940 700	2 191 964,79	4,23
MUAN THAI INSU PUBL COMP LTD	THB	241 600	807 202,64	1,56
TIPCO ASPHALT PCL-FOREIGN	THB	3 000 000	1 371 597,38	2,64
TOTAL THAILANDE			4 370 764,81	8,43
TURQUIE				
TURCAS PETROL	TRY	1 342 264	1 586 927,67	3,06
TURKIYE GARANTI BANKASI AS	TRY	550 000	826 993,15	1,59
TOTAL TURQUIE			2 413 920,82	4,65
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			53 705 835,14	103,54
TOTAL Actions et valeurs assimilées			53 705 835,14	103,54
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
LUXEMBOURG				
ESPIRITO SANTO 9.75% 19/12/2025 IN DEFAULT	EUR	680 000		
TOTAL LUXEMBOURG				
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
TOTAL Obligations et valeurs assimilées				
Créances			366 989,94	0,71
Dettes			-102 739,37	-0,20
Comptes financiers			-2 102 861,98	-4,05
Actif net			51 867 223,73	100,00

Part HMG GLOBETROTTER D	EUR	7 816	188,91
Part HMG GLOBETROTTER C	EUR	117 695	222,04
Part HMG GLOBETROTTER I	EUR	8,9618	2 706 733,19

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part HMG GLOBETROTTER D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	57 916,56	EUR	7,41	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	57 916,56	EUR	7,41	EUR

7. ANNEXE(S)

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HMG GLOBETROTTER

PART C (Capitalisation) FR0010241240

Ce Fonds est géré par HMG FINANCE FRANCE

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion du Fonds, qui est un Fonds Commun de Placement, est de surperformer sur une durée de placement recommandée de 5 ans l'indice de référence MSCI All Country World Index (libellé en euro et dividendes nets réinvestis) qui représente les marchés d'actions mondiaux, en investissant sur les marchés d'actions internationales. Il ne s'agit pas d'un Fonds indiciel, et le gérant ne cherchera pas à répliquer la composition de l'indice. Le Fonds pourra s'en éloigner fortement tant dans sa composition que dans sa performance.

Ce Fonds est géré de façon active et discrétionnaire.

Pour atteindre son objectif, le Fonds est exposé entre 60% et 100% en actions et/ou valeurs assimilées toutes tailles de capitalisation confondues, émises par des sociétés cotées dans le monde, y compris les marchés des pays émergents.

Dans l'hypothèse où le compte espèce serait débiteur, l'exposition aux actions pourrait atteindre 110% maximum mais ce type de configuration ne saurait persister dans la durée. L'exposition aux actions de petites capitalisations pourra donc atteindre 110% de l'actif net. Les sociétés cibles sont des sociétés françaises ou européennes dont l'activité s'exerce essentiellement à l'étranger, dans des filiales cotées à l'étranger des grands groupes français ou européens ou de sociétés dans lesquelles ces mêmes sociétés européennes ont des participations, et toutes sociétés dans lesquelles on trouve une implication européenne de nature autre que capitalistique.

Le FCP pourra être également exposé à hauteur de 20% à des sociétés américaines situées aux Etats-Unis dont l'activité s'exerce essentiellement à l'étranger, dans des filiales cotées à l'étranger des grands groupes américains ou de sociétés dans lesquelles ces mêmes sociétés américaines ont des participations, et toutes sociétés dans lesquelles on trouve une implication américaine de nature autre que capitalistique.

Afin de diversifier ses investissements, l'équipe de gestion sélectionne dans la limite de 40% de son actif net des obligations de sociétés françaises et étrangères, ainsi que des titres de créances français ou étrangers dont la notation des émetteurs pourra être à caractère spéculatif en dessous de BBB par l'agence Standard & Poor's ou agence de notation jugée équivalente.

Compte tenu de la nature de l'univers d'investissement, les allocations sectorielle et géographique peuvent évoluer de façon discrétionnaire à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipé.

Des Instruments Financiers à Terme peuvent être utilisés sans surexposition du Fonds à des fins de couverture.

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours de valorisation (avant 12h) selon les modalités prescrites dans le prospectus. Les règlements sont effectués en J + 3 (jours ouvrés).

Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Le Fonds capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'exposition entre 60% et 100% de l'actif aux marchés des actions internationales explique le classement du Fonds dans cette catégorie.

Le niveau de risque de ce Fonds reflète principalement l'exposition aux marchés actions, ainsi que celui lié aux petites capitalisations sur lequel il est investi.

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Il s'agit du risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative du Fonds.

Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté de réaliser la cession de titres cotés détenus en portefeuille, en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille en raison de l'étroussure ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres. La liquidité des titres émis par les sociétés situées dans les pays émergents est faible, ce qui peut fortement impacter à la baisse le prix de cession des positions et la valorisation du Fonds, notamment en cas de rachats importants.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HMG GLOBETROTTER

PART D (Distribution) FR0010241265

Ce Fonds est géré par HMG FINANCE FRANCE

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion du Fonds, qui est un Fonds Commun de Placement, est de surperformer sur une durée de placement recommandée de 5 ans l'indice de référence MSCI All Country World Index (libellé en euro et dividendes nets réinvestis) qui représente les marchés d'actions mondiaux, en investissant sur les marchés d'actions internationales. Il ne s'agit pas d'un Fonds indicel, et le gérant ne cherchera pas à répliquer la composition de l'indice. Le Fonds pourra s'en éloigner fortement tant dans sa composition que dans sa performance.

Ce Fonds est géré de façon active et discrétionnaire.

Pour atteindre son objectif, le Fonds est exposé entre 60% et 100% en actions et/ou valeurs assimilées toutes tailles de capitalisation confondues, émises par des sociétés cotées dans le monde, y compris les marchés des pays émergents.

Dans l'hypothèse où le compte espèce serait débiteur, l'exposition aux actions pourrait atteindre 110% maximum mais ce type de configuration ne saurait persister dans la durée. L'exposition aux actions de petites capitalisations pourra donc atteindre 110% de l'actif net. Les sociétés cibles sont des sociétés françaises ou européennes dont l'activité s'exerce essentiellement à l'étranger, dans des filiales cotées à l'étranger des grands groupes français ou européens ou de sociétés dans lesquelles ces mêmes sociétés européennes ont des participations, et toutes sociétés dans lesquelles on trouve une implication européenne de nature autre que capitalistique.

Le FCP pourra être également exposé à hauteur de 20% à des sociétés américaines situées aux Etats-Unis dont l'activité s'exerce essentiellement à l'étranger, dans des filiales cotées à l'étranger des grands groupes américains ou de sociétés dans lesquelles ces mêmes sociétés américaines ont des participations, et toutes sociétés dans lesquelles on trouve une implication américaine de nature autre que capitalistique.

Afin de diversifier ses investissements, l'équipe de gestion sélectionne dans la limite de 40% de son actif net des obligations de sociétés françaises et étrangères, ainsi que des titres de créances français ou étrangers dont la notation des émetteurs pourra être à caractère spéculatif en dessous de BBB par l'agence Standard & Poor's ou agence de notation jugée équivalente.

Compte tenu de la nature de l'univers d'investissement, les allocations sectorielle et géographique peuvent évoluer de façon discrétionnaire à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipé.

Des Instruments Financiers à Terme peuvent être utilisés sans surexposition du Fonds à des fins de couverture.

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours de valorisation (avant 12h) selon les modalités prescrites dans le prospectus. Les règlements sont effectués en J + 3 (jours ouvrés).

Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Le Fonds distribue son résultat net et capitalise ses plus-values nettes réalisées.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'exposition entre 60% et 100% de l'actif aux marchés des actions internationales explique le classement du Fonds dans cette catégorie.

Le niveau de risque de ce Fonds reflète principalement l'exposition aux marchés actions, ainsi que celui lié aux petites capitalisations sur lequel il est investi.

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Il s'agit du risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative du Fonds.

Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté de réaliser la cession de titres cotés détenus en portefeuille, en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille en raison de l'étrécissement ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres. La liquidité des titres émis par les sociétés situées dans les pays émergents est faible, ce qui peut fortement impacter à la baisse le prix de cession des positions et la valorisation du Fonds, notamment en cas de rachats importants.